

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 23 septembre 2025 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPEEN
1 Promenade Jean Rostand – 7^{ème} étage – Salle G

EN UN LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **NOISY-LE-GRAND (93)**

36 rue Pierre Brossolette

Cadastré section AW n° 46 pour 00ha 41a 08ca

LOT N° 1 : APPARTEMENT n° 1 de 74,50 m² dans le bâtiment A, au rez-de-chaussée porte à gauche comprenant : entrée, quatre chambres, salle de bain, toilettes, dégagements, cuisine.

LOT N° 12 : CAVE n° 1, dans le bâtiment A, au sous-sol.

LOT N° 23 : SÉCHOIR n° 1, dans le bâtiment A, au sous-sol.

LOT N° 301 : PARKING n° 2, dans le jardin.

Les lieux sont loués et occupés.

Cette vente a lieu à la requête du Syndicat des copropriétaires de l'immeuble Résidence Les Avignons sis 36/40 rue Pierre Brossolette 93160 NOISY LE GRAND représenté par son syndic la société FONCIERE DE LA MARNE, SAS immatriculée sous le n° 814 865 564 RCS CRETEIL, dont le siège social est sis 1/3, rue du Maréchal Joffre – 94360 BRY SUR MARNE pris en la personne de ses représentants légaux, ayant pour avocat Maître Valérie GARCON, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis

MISE À PRIX : 15.000 € (QUINZE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à ROSNY SOUS BOIS, le 24 juillet 2025, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Valérie GARCON
S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- À Maître Valérie GARCON, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 21 avenue du Général de Gaulle -93110 ROSNY SOUS BOIS, **TEL. 01.48.54.90.87**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 24/00901)
- Sur INTERNET : www.licitor.com – www.avoventes.fr

Sur les lieux pour visiter le mardi 16 septembre 2025 de 14h à 15h